

#72

DEPUIS 1983

bien!

MAULD' INFO

AOÛT 2020

DANS CE NUMÉRO

Centre aéré

Vie locale et communale

Respect et citoyenneté

Infos diverses

Comptes rendus du Conseil Municipal

VERSION EN COULEUR DISPONIBLE SUR FACEBOOK ET
SUR LE SITE INTERNET MAULDE.FR

POUR RECEVOIR MAULD'INFO UNIQUEMENT PAR MAIL
CONTACTEZ NOUS (VOIR EN FIN DE BULLETIN)



FERMETURE POUR TRAVAUX



La déchèterie de Mortagne fermera pour une durée de 5 mois à partir de fin septembre. Vous pourrez vous rendre à celle de St Amand les Eaux située dans la Zone d'activité du moulin blanc.

14 JUILLET



Maulde a célébré la Fête Nationale. Une cérémonie particulière cette année mais avec le respect des mesures barrières. Merci à tous les participants. Merci également à M. Jacques BEAURY Président et à la section des Anciens Combattants de Maulde. Mais aussi, merci aux Sapeurs Pompiers de Mortagne du Nord qui font toujours l'émerveillement des enfants. Merci au Conseil Municipal.



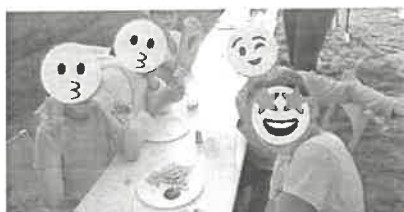
CENTRE DE LOISIRS

L'équipe d'animation était composée cette année de Léa HOMBERT, Gwendolyne VINCENT, Allan SORIAUX, animateurs(trices), Dorian MARQUAY, aide animateur, Kathalyne VINCENT, Directrice. Nous avons accueilli en cette période de COVID-19 pas moins de 40 enfants durant le mois.

Je tenais à remercier l'association MAULD'JOIE qui a prêté son château gonflable et l'Amicale laïque pour son aide dans la gestion financière du centre avec la création cette année d'une section pour l'ACM.

Je remercie également Village en sport pour leurs interventions diverses et variées, Aurélie et Margaux pour leur intervention initiation athlétisme.

Christelle COPIN



BONNE CONTINUATION AUX ÉLÈVES

Le 3 juillet nous avons souhaité de bonnes vacances à tous et une bonne continuation à nos CM2 qui rentrent au collège. Une fin d'année scolaire assez particulière, néanmoins, les CM2 sont félicités pour leur parcours avec 2 bons d'achat pour du loisir éducatif offerts par l'Amicale Laïque et la Mairie de Maulde ainsi que le livre regroupant les fables de La Fontaine offert par l'Education Nationale.



MAISONS FLEURIES



Vous étiez 13 à répondre présent pour le concours des maisons fleuries 2020. Au programme trois catégories : façade fleurie, cadre verdoyant, jardin et jardinet en façade. Bonne chance à tous !

ILS PASSENT À LA TV



Vous connaissez Alexis et Lucas PASSION, vous les avez aussi vus récemment dans la presse locale. Ils participent à l'émission SUR UN AIR D'ACCORDÉON sur la chaîne régionale WÉO.

ENTRETIEN DES CANIVEAUX ET TROTTOIRS

Comme vous avez pu ou du le constater, le service technique travaille à l'embellissement de notre village. Un bon travail a été réalisé depuis la prise de fonction du nouveau Conseil Municipal et ce dès la semaine qui a suivi. En premier lieu, l'entretien revient au riverain qui doit l'effectuer de manière régulière comme pour le dégagement de la neige par moment ou encore l'entretien des arbres ou arbustes qui empiètent sur le domaine public.

À défaut d'un entretien fait par le riverain, nous avons décidé de le faire réaliser par notre service technique. Certes, tout le village n'a pas été entretenu à cet instant. Il y a également les autres tâches à poursuivre. Nous demandons donc aux Mauldois de réaliser cet entretien et interviendrons en cas de désengagement de ceux-ci afin de rendre notre village plus propre. À ces tâches d'embellissement de notre village, s'ajouteront des opérations telles que : Nettoyons la nature ou encore...

Sachez que pendant que le personnel du service technique réalise cette tâche, il ne se consacre pas aux missions pour lesquelles il a la compétence première. À souligner que nous ne pouvons pas embaucher un personnel supplémentaire afin de faire entretenir de manière continue les caniveaux et trottoirs. Nous comptons donc sur tous les Mauldois pour collaborer.

La propreté de l'environnement comme du village est l'affaire de tous. Si la très grande majorité de nos concitoyens en est consciente et agit dans ce sens, l'irresponsabilité de quelques-uns ne peut être acceptée. Concernant la tonte des pelouses, afin de préserver la qualité de vie dans notre commune, il est indispensable de savoir cohabiter en respectant certaines règles de savoir-vivre. Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de manquement aux règles de civisme, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).



Le city stade est en libre accès, pour tous, cependant nous y constatons actuellement de plus en plus de déchets. Nous insistons sur le civisme de tous, autrement la municipalité devra prendre certaines mesures beaucoup plus strictes par arrêté.

DE LA COUNTRY SOUS LA HALLE



Pendant toute la saison estivale, l'association mauldoise créée en 2018, THE EAGLES COUNTRY LINE DANCE vous propose des cours tous les mercredis sous la halle Dominique Joseph. Plus d'informations au 06 63 22 76 09.

CITOYENNETÉ



Dans les 3 mois de votre 16ème anniversaire vous devez vous faire recenser pour effectuer votre journée défense citoyenneté. C'est impératif pour passer vos futurs examens. Pensez y ! plus d'infos sur MAJDC.FR

SYNTHESE DES CONSEILS MUNICIPAUX :

Veillez trouver une synthèse des conseils Municipaux. Les comptes rendus seront en ligne sur le site de la Mairie et le Face book de la Mairie de Maulde.

Egalement, des comptes rendus seront disponibles à l'accueil de la Mairie pour ceux qui souhaitent en retirer un.

Réunion du conseil municipal en date du 29 mai 2020 à 18h

1. Délégations du conseil municipal au maire :

Lecture de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGC) listant toutes les délégations susceptibles d'être accordées au maire.

=> Après délibération : toutes les délégations sont accordées au maire à l'unanimité

2. Désignation des membres des diverses commissions et CCAS :

→ Commission Budget Finances :

Nicolas Bouchez, Jean-François Hourdeau, Florian Finet, Christelle Copin, Isabelle Darocha, Corinne Crunelle

→ Commission Travaux et Développement de la Commune :

Nicolas Bouchez, Jean-François Hourdeau, Florian Finet, Didier Dusart, Mohammed Yahiaoui, Isabelle Darocha, Laura Lecolier

→ Commission des Affaires Scolaires, Périscolaires et Extrascolaires :

Nicolas Bouchez, Jean-François Hourdeau, Christelle Copin, Mohammed Yahiaoui, Lucie Desmons, Aurélie Benedet, Bérangère Vincent

→ Fêtes et Cérémonies, Vie Associative, Jeunesse et Sport :

Nicolas Bouchez, Jean-François Hourdeau, Mohammed Yahiaoui, Caroline Gorez, Laura Lecolier, Christelle Copin Bérangère Vincent

→ Développement de la Communication :

Nicolas Bouchez, Jean-François Hourdeau, Valentin Namur, Christelle Copin, Caroline Gorez

Commission CCAS :

4 membres élus et membres non élus :

5 membres élus : Bérangère Vincent, Laura Lecolier, Caroline Gorez, Isabelle Darocha, Christelle Copin

Concernant la Commission d'appel d'offre :

3 membres titulaires et 3 suppléants : Désignation ultérieure

3. Différents syndicats :

→ CAPH (Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut) : Nicolas Bouchez (titulaire), Christelle Copin (suppléant),

→ Commission locale d'évaluation et de transfert de charges de la CAPH : Jean-François Hourdeau (titulaire), Corinne Crunelle (suppléant)

→ SIDEGAV (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie électrique et de Gaz de l'Arrondissement de Valenciennes) : Jean-François Hourdeau (titulaire), Florian Finet (titulaire), Mohammed Yahiaoui (suppléant)

→ SMAHVSBE (Syndicat Mixte d'Aménagement hydraulique de la Vallée de la Scarpe et du Bas-Escaut) : Jean-François Hourdeau (titulaire), Florian Finet (titulaire)

- **Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut** : Florian Finet (titulaire), Valentin Namur (suppléant)
- **SIDEN SIAN (Syndicat interdépartemental des Eaux du nord- Syndicat Interdépartemental d'Assainissement du Nord)** : Désignation ultérieure (attente infos SIDEN SIAN)
- **SPL du Centre Aquatique de l'Amandinois** : Nicolas Bouchez (titulaire), Jean-François Hourdeau (suppléant)
- **Commission de contrôle analogue de la SPL du centre aquatique** : Christelle Copin (titulaire), Mohammed Yahiaoui (suppléant), Danièle Vilain (Technicienne)
- **ILCG Scarpe-Escaut (Instance Locale de Coordination Gériatologique Scarpe-Escaut)** : Christelle Copin (titulaire), Bérangère Vincent (suppléant)
- **RIPESE (Relais Intercommunal Petite Enfance Scarpe Escaut)** : Mohammed Yahiaoui (titulaire), Christelle Copin (suppléant)
- **Représentant de la défense** : Jean-François Hourdeau (titulaire)
- **CNAS (Comité National d'Action Sociale)** : Jean-François Hourdeau, Danièle Vilain

4. Indemnités maire, adjoints et délégués :

Les indemnités des élus sont calculées à partir de l'indice brut maximal des traitements de la Fonction Publique. Le Maire et les Adjoints indiquent ne pas vouloir garder la totalité de leur indemnité afin de verser une indemnité aux conseillers délégués et ne pas alourdir les dépenses communales.

La commune comptant 1039 habitants,

le Maire, taux maximum 51.60 % ; le taux accordé est de 30.96 % (soit 60% de l'indemnité maximale)

Adjoints, taux maximum 19,8% ; taux accordé 11.88 %

Conseillers délégués : taux maximum 6% (dans l'enveloppe totale pouvant être accordée) ; taux accordé 3.6 %

Soit un total de 3150.42 € par mois de dépense pour une enveloppe de 5087€

Mis au vote : **adopté à l'unanimité**

5. Questions diverses :

Concernant la fibre : AXIOME prévoit du retard. Armoire posée, changement des potences pour passer les câbles.

Estimation fin juin, début juillet en fonction des aléas.

Concernant les ACM (Accueil Collectif pour Mineur) : 8 enfants prévus pour le moment. En attente de réponses et des inscriptions à/c de samedi 13 juin 2020

Concernant les associations : Courrier aux associations : pas accès aux locaux associatifs pour le moment suite protocole sanitaire contraignant accès réservé pour les écoles .Proposition de reprise de la Danse Country sous la halle.

Concernant l'école : cadeau de fin d'année scolaire pour les CM2 : proposition d'une carte cadeau à la librairie/papeterie majuscule de St Amand comme l'Amicale Laïque

Concernant les masques : samedi 30 mai de 8 h à 16 h : 2^e distribution en drive.

Bilan : 1980 masques réalisés en 3 jours 1 080 € soit un prix de revient à 55 centimes par masque.

Enveloppes pour le conditionnement + divers : 100 €.

Possibilité d'avoir une aide de l'État pour la fabrication des masques.

Prochaines réunions des commissions :

- Mercredi 3 juin à 18 h : Communication, 18h30 : Fêtes et Cérémonies
- Jeudi 4 juin à 18 h : Affaires Scolaires, Périscolaires et Extrascolaires
- Vendredi 5 juin à 18 h : Budget et Finances
- Lundi 8 juin à 18 h: Travaux et Développement de la commune

Séance clôturée : 20h

Réunion du conseil municipal en date du 11/06/2020 à 18h

1. Présentation du projet travaux :

Aire de jeux :

Création d'une aire de jeux pour enfants en lieu et place du premier terrain de pétanque.

Des agrès pour adultes sont également prévus : (Un rameur, un vélo debout, un parcours adulte de suspension).

Tout ceci avec sécurisation caméra, panneaux de réglementation et accès restreint.

Éclairage public :

Remplacement de la totalité du parc d'éclairage (113 luminaires 50W au lieu de 150W)

La place serait plus éclairée avec 7 lanternes PHILIPS plus esthétiques.

Ensuite, 2 spots supplémentaires sont prévus au niveau du passage à côté de la salle des fêtes direction la halle « Dominique Joseph ».

Éclairage dit « intelligent » en étude (en attente de devis).

Extension de l'éclairage envisagé jusqu'au cimetière avec 3 luminaires et sécurisation caméra. (2 luminaires de chaque côté de l'entrée et 1 à mi-chemin et caméra voir devis suivant)

Caméras : projet d'installer des caméras supplémentaires afin de renforcer la vidéo protection et donc améliorer la sécurité dans notre village.

La voirie :

- Petit chemin de Lecelles
- Rue du marais
- Rue de Choques
- Ruelle l'oiseau
- La Trinquette

Église :

Rénovation prévue pour rattraper la peinture du chœur de l'église et la chapelle.

Remplacement des deux portes à l'arrière de l'église.

Local associatif :

Remplacement de la porte du local technique.

L'école :

Rafranchissement des salles de classe (peintures, cloisons, prises réseaux, portes accès réglementaires PMR, création d'étagères, etc) Ces travaux seront réalisés en majorité par le personnel communal en régie.

Les sanitaires sont également à refaire.

Création d'un préau avec structure métallique pour rejoindre les 2 préaux existants avec une avancée de 2 mètres afin de passer d'un bâtiment à l'autre en étant abrité.

Puis création d'un bâtiment d'environ 80 m2 sous ce préau pour le périscolaire avec un bureau pour la partie administrative.

Projets supplémentaires à réfléchir :

- dalles à LED pour tous les bâtiments, salles des fêtes, école... ;
- Possibilité d'acheter un tracteur ;
- la ferme Dhaene (réunion en fin d'année pour décision finale en juin 2021
- la salle des fêtes : une étude a été réalisée par un architecte mais il y a une autre idée à développer.
- Nous avons proposé en commission d'autres projets qui peuvent compléter si besoin.

Chaque projet sera revu en commission puis délibéré en conseil municipal.

2. Délibération concernant l'emprunt pour réaliser ces projets :

Nous avons contracté un prêt de 300 000€ sur 15 ans et un prêt relais de 400000€ sur 2 ans.

Mise au vote : adopté à l'unanimité

3. Délibération concernant l'ACM (accueil collectif pour mineur) :

- Dates et horaires
- Tarifs
- Nombre d'animateurs et aides animateurs
- Rémunération des animateurs et des aides animateurs

4. Délibérations sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage et architecte :

Maîtrise d'ouvrage :

Appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage afin d'établir le bilan du réseau de voirie et du patrimoine communal.

Architecte :

Appel à un architecte pour étudier la faisabilité du projet d'amélioration du groupe scolaire Marcel Dhote, les contraintes éventuelles et effectuer le suivi du projet.

5. Questions diverses :

Les réunions à venir :

- Commission travaux : samedi 13 juin matin avec le maître d'œuvre
- Avec le personnel : mercredi 17 juin 13h salle des fêtes
- Conseil communautaire : samedi 11 juillet
- Commission finances : 18 juin à 17h

Les gendarmes ont envoyé une info concernant le démarchage frauduleux.

Référent TIG (travaux d'intérêt généraux) : demande si intéressé pour prendre des personnes suivies pour travailler (à réfléchir ultérieurement).

Au cimetière : il y a eu des dégâts récents donc proposition de consigner 1 grille sur 2 (validée au conseil).

Concernant la location de la salle des fêtes, étant donné les contraintes avec le respect du protocole sanitaire et l'autorisation de réouverture à demander à la Sous-préfecture, les locations sont annulées jusqu'en fin juillet.

Par rapport à la pointeuse dont les logiciels ont disparu, il y en a pour 705€ de dépannage pour une remise en service.

Pour le dossier « 1 millions d'arbres », on nous propose de récupérer une dotation en plantations sur la commune.

J-François HOURDEAU informe le conseil qu'il s'est rendu au niveau des terrains communaux entre l'ancienne voie ferrée et le canal afin de visualiser le dépôt de déchets qui est réalisé par le personnel du service technique au niveau de l'antenne SFR. En se rendant jusque la rue du marais le long de la voie ferrée pour ensuite aller vers le chemin de halage, il a constaté que des riverains étaient occupés à couper du bois afin de clôturer une parcelle. Il précise que cela ne le gêne pas mais souhaite que cette situation soit régularisée. Au sujet du dépôt de déchets verts, il n'y a pas de soucis sachant que ceux-ci sont déposés sur un terrain privé et qu'il s'agit de matières dégradables de type compost. Le conseil propose de régulariser la situation concernant l'occupation du terrain.

Fin de séance : 22h35

Réunion du conseil municipal en date du 26/06/2020 à 18h

1 - Vote du compte de gestion :

Compte de gestion établi par le receveur des Finances publiques

Résultats budgétaires de l'exercice :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes nettes :	125 007.66	644 515.59	769 523.25
Recettes nettes :	45 432.21	633 706.00	679 138.21
Résultat de l'exercice	79 575.45	10 809.59	90 385.04
Excédent :			

Résultat d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	Résultat de clôture exercice 2018	Part affectée à l'investissement exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture de l'exercice 2019
Budget principal				
Investissement	- 63 649.27		79 575.45	15 926.18
Fonctionnement	112 345.07	63 649.27	10 809.59	59 505.39
Total	48 695.80	63649.27	90 385.04	75 431.57

Mise au vote : adopté à l'unanimité

2 - Vote du compte administratif :

Réalisation de l'exercice	section de fonctionnement	633 706	644 515,59
	section d'investissement	45 432,21	125 007,66
		+	+

reports de l'exercice 2018	report section de fonctionnement (002)	si déficit	48 695,80
	report section d'investissement (001)	63 649,27	si excédent
	TOTAL (réalisations + reports)	742 787,48	818 219,05

reste à réaliser à reporter en 2020	section de fonctionnement	0	0
	section d'investissement	4740	0
	total des recettes à réaliser à reporter en 2020	4740	0

Résultats cumulés	section de fonctionnement	633 706,00	693 211,39
	section d'investissement	113 821,48	125 007,66
	Total cumulé	747 527,48	818 219,05

Le compte de gestion du trésorier Principal présente les mêmes résultats que le compte administratif.

3 - Affectation des résultats :

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats de l'année 2019 comme suit

1- Détermination du résultat d'investissement de l'exercice 2019		
TOTAL DES CHARGES		45 432.21 €
TOTAL DES PRODUITS		125 007.66 €
RESULTAT DE L'EXERCICE		79 575.45 €
REPRISE RESULTAT ANTERIEUR		-63 649.27 €
RESULTAT CUMULE		15 926.18 €
2 - Détermination du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019		
TOTAL DES DEPENSES		633 706.00 €
TOTAL DES RECETTES		644 515.59 €
RESULTAT		10 809.59 €
3 - Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019		
Résultat antérieur		112 345.07 €
Couverture déficit antérieur		- 63 649.27 €
Résultat de l'exercice		10 809.59 €
Résultat à affecter		59 505.39 €
4 - Affectation par ordre de priorité		
Report à nouveau	Compte 002	59 505.39 €

Les résultats définitifs dégagés ci-dessus seront repris au Budget supplémentaire 2020.

4 - Taux des taxes foncières :

Le Conseil propose de ne pas augmenter le taux de taxes foncières pour 2020.

5 - Vote du budget primitif :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

11	charges à caractère général	218940
12	charges de personnel	346245
23	virement a la section d'investissement	30 000
42	opération d'ordre entre section	0
62	autres services extérieurs	0
64	charges de personnel	0
65	autres charges gestion courante	78 710
66	charges financières	4 708
67	charges exceptionnelles	0
DEPENSES		678 603

2	excédent antérieur reporté	59505
13	Atténuation de charges	35000
42	opération ordre entre sections	0
70	produits des services	11 000
73	Impôts et taxes	453 750
74	dotation et participations	109 202
75	autres produits de gestion courante	10 146
77	produits exceptionnels	0
RECETTES		678 603

SECTION D'INVESTISSEMENT

1	solde d'exécution d'investissement report	0
20	dépenses imprévues d'investissement	0
40	opérations d'ordre secondaire	0
41	opérations patrimoniales	0
16	Remboursement d'emprunts	21 426
20	immobilisation incorporelle	0
21	immobilisation corporelle	173 500
23	Immobilisation en cours	576 000
26	participations et créances	0
DEPENSES		770 926

1	solde d'exécution d'investissement report	15926,18
21	virement de la section de fonctionnement	30000
40	opérations d'ordre entre section	0
41	opérations patrimoniales	0
10	dotation fonds divers	5 000
13	subventions d'investissement	20 000
16	emprunts reçus	700 000
21	immobilisation incorporelle	0
RECETTES		770 926

Il est demandé au conseil de fixer le montant des subventions qu'il va accorder aux associations une fois que l'association en aura fait la demande si cela n'a pas été fait à ce jour.

6 - Délibération fêtes et cérémonies :

Il est demandé au conseil de prendre une délibération de principe listant et autorisant les dépenses concernant les fêtes et cérémonies – compte 6232 – 3 000 €

7 - Tarif cantine :

Le conseil maintient le tarif à 3€30 pour l'année scolaire 2020/2021

8 - Délégués SIDEN/SIAN :

Le conseil désigne M. Nicolas BOUCHEZ, Maire en tant que délégué

10 - Membres CCID :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal une liste de noms pour la nomination par la Direction Générale des Finances Publiques des commissaires titulaires et suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs. La Direction Générale des Finances Publiques désignera les 6 titulaires et 6 suppléants selon cette liste.

11 - Délibération afin d'engager les travaux :

- a. Porte arrière de l'église :** remplacement des 2 portes arrière de l'église
- b. Porte local matériel :** remplacement de cette porte.
- c. Peintures église :** réfection des peintures du cœur de l'église et des deux chapelles
- d. Eclairage LED :** Remplacement de la totalité du parc + éclairage du passage vers la halle.
- e. Matériel informatique école :** Le conseil propose d'acheter 4 écrans ENI Speechi 65 pouces, 12 tablettes, 1 pc fixe et 2 ordinateurs portables

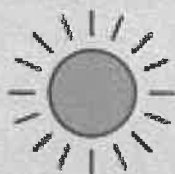
12 - Questions/ Informations diverses :

- **FOOD TRUCKS :** Nicolas BOUCHEZ, Maire donne les explications. **Validé par le conseil**
- **Éducateur sportif :** explications données par Mohammed YAHIAOUI
Possibilité de faire appel à un intervenant sportif en école avec 50% d'économie. En attente de savoir s'il peut intervenir au niveau de l'Éducation Nationale. **Validé par le conseil**
- **Horaires de l'école :**
Depuis la reprise du 22 juin, les élèves de CM entrent en horaire décalé, le conseil fait la demande auprès de la Directrice afin de ramener l'entrée de tous les élèves aux mêmes horaires sachant que nous disposons de 6 entrées potentielles pour notre école.

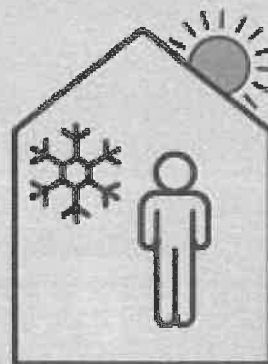
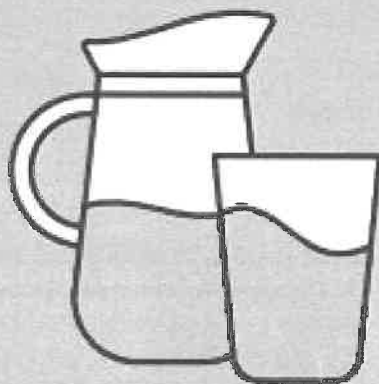
Informations :

- Les horaires de la mairie seront modifiés pendant le mois de juillet car Sylvie sera absente.
Du 06 au 31 juillet 2020, la mairie sera ouverte de 9 h à 11 h tous les matins et uniquement sur demande de rendez-vous l'après-midi.
- Demande : Il va falloir peut-être penser à ajouter un panneau d'indication Maulde à l'entrée de la rue de Chorette.

Fin de séance : 23h45



ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez
l'alcool



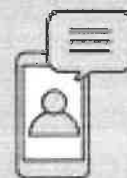
Mangez en
quantité suffisante



Fermez les volets
et fenêtres le jour,
aérez la nuit



Mouillez-vous
le corps



Donnez et prenez
des nouvelles
de vos proches



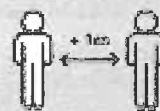
Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :

0 800 06 66 66 (appel gratuit)

solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • [#canicule](https://twitter.com/canicule)

RÉUNIONS PUBLIQUES

Comme prévu et si la situation le permet avec le COVID-19, des réunions publiques par rue ou par quartier seront réalisées afin d'aborder les problèmes de sécurité routière ou autres mais également pour le devenir de la ferme D'haene.

CONTACT

mairie-maulde@orange.fr pour la partie administrative

mauldehabitants@orange.fr pour toute réclamation ou information.

Comme annoncé lors de la campagne électorale nous souhaitons dématérialiser au maximum les supports de communication. Pour recevoir MAUL'INFO par mail contacter la mairie par messagerie.